

CAP ADAL

Construction et entretien du bâtiment

Les élèves seront amenés à travailler en équipe autour de projets à caractère professionnel, parfois au sein de l'établissement sur des « chantiers école ».

Deux spécialités (au choix des établissements) : **le gros œuvre et la charpente** ou **le second œuvre** (peinture, carrelage, cloison, menuiserie, ...).

Les titulaires de ce CAP ont été formés à la maçonnerie, à la plomberie et à la menuiserie-charpente pour pouvoir mener à bien la construction et l'entretien d'un bâtiment dans son ensemble.

Débouchés professionnels

En maçonnerie-béton armé, le diplômé réalise le gros œuvre (terrassement, coffrage, dallage...), la maçonnerie, la plomberie (pose de la tuyauterie, des appareils sanitaires, de la robinetterie...), la peinture. Il pose le carrelage ainsi que les vitres et les miroirs.

En menuiserie-charpente, il débite et stocke le bois, réalise les menuiseries (portes, volets...), les cloisons, plafonds et planchers, ainsi que les placards. Il est également à même d'implanter une installation électrique (pose des gaines, des prises, minuteriers...).

Exemple(s) de métier(s):

- maçon(ne)
- menuisier(ière)

Où ?

Enseignement public :

■ Option champs du gros œuvre et de la charpente :

→ ALP de Poindimié

→ ALP de La Roche (Maré)

■ Option champs du second œuvre :

→ ALP de La Foa

→ ALP de Koumac

Enseignement privé :

■ Option champs du gros œuvre et de la charpente :

→ LP Marcellin Champagnat (Païta)

→ LP Gabriel Rivat (Pouébo)

■ Option champs du second œuvre :

→ LP Marcellin Champagnat (Païta)

STATISTIQUES : En Nouvelle-Calédonie, il y a eu suffisamment de places pour satisfaire les demandes.

→ Agent de Développement des Activités Locales en 2 ans

■ Pour qui ?

Pour les jeunes issus de DIMA, de 3^{ème} de détermination professionnelle (DP), de 3^{ème} PDMF, ou de 3^{ème} SEGPA en priorité.

■ Où ?

En ALP (Annexe de Lycée Professionnel) ou en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

■ C'est quoi ?

Il offre une formation professionnelle polyvalente de niveau V (deux ans d'études après la 3^{ème}).

Les horaires de la semaine se répartissent entre enseignement général (16 heures) et enseignement professionnel (16 heures).

Il prépare les élèves à une certaine polyvalence dans un champ de métiers bien définis. Il correspond à une demande des artisans, des petites entreprises, particulièrement depuis qu'ils ont été rénovés.

■ Enseignements et horaires en 1^{ère} année de CAP ADAL

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h
Instruction civique	1h
Maths-sciences appliquées	4 h
Langue vivante	2 h
Education physique et sportive	2 h
Prévention santé environnement	1 h
Connaissance de l'entreprise	1 h
Enseignement technologique et professionnel	16 h
Accompagnement personnalisé	2 h
Total horaires hebdomadaires	32h

■ Et après...

Un CAP de spécialité en 1 an (directement en 2^{ème} année) ou l'insertion professionnelle.